

O.M.S.

Office Municipal des Sports



Tourcoing

Office Municipal des Sports
Centre Municipal Isabelle Villez
30 avenue Millet
59200 TOURCOING

Tél. : 03 59 63 40 41
SA/NA/SB

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR EN VIDEO CONFERENCE LE 26 JANVIER 2021

PRESENTS : SALIM ACHIBA, Roger VANDEPEUTTE, Jean Pierre BRUNEVILLE, Pierre SECQ, Thierry DEBUCQUOY, Robert DELMOTTE, Gérard ALCARAZ, Marie-Paule MARRANT, Brigitte BECUE, Patrick PEELMAN, Isabelle COTTEL, Jocelyne MEERSSEMAN, Dominique RONDELAERE, Nicole DELCOUR, Leila GHILMANOU, Sylvie BOUCKSON, Stéphane DEKEUKELAERE, Dominique LEROY, Camille AOUICHE, Peggy LE DEAUT, Mélanie D'HONT, Rémi MEURIN, Marie-Christine LEJEUNE, Maxime RENARD, Katy VUYLSTEKER, Maxime CABAYE, Franck TALPAERT.

EXCUSES : Nicolas ANSART, Jonathan JANSSENS

ORDRE DU JOUR : Présentation des Elus, Présentation de chaque Commission par le Président de chacune d'entre-elle, Présentation par Mr. VANDEPEUTTE Roger de la répartition des finances par l'OMS, Questions et Réponses

Ouverture de la réunion par le Président Salim ACHIBA qui présente ses vœux pour 2021 aux personnes qu'il n'a pas encore croisées. Il salue la présence des Elus à ce premier Comité Directeur 2021.

Les Elus Municipaux se présentent tour à tour et indiquent leurs différentes fonctions.

Mr. ACHIBA fait une présentation de l'OMS et évoque l'ordre du jour.

Un rappel des origines de l'OMS est fait, le rôle du Comité Directeur, le rôle des commissions et la présence des Elus dans cette instance pour améliorer les relations entre les Elus et le monde sportif.

L'OMS représente une soixantaine de clubs affiliés et 9500 licenciés, une enveloppe de la Ville consacrée au sport, répartie sur proposition de l'OMS suivant des critères bien définis.

La Ville vote les délibérations en fonction des propositions de l'OMS, celle-ci est une force importante entre la Ville et les clubs. Toutes les villes n'ont pas d'OMS.

PRESENTATION DE CHAQUE COMMISSION

Présentation par Leila GHILMANOU : COMMISSION Salles et Terrains :

Rôle en lien avec l'adjoint et le service des sports, l'utilisation des salles et terrains de la Ville.
Rappel : 3 salles labellisées pour les jeux Olympiques

Présentation par Robert DELMOTTE : COMMISSION Communication :

La Commission communication est récente avec préparation du site internet de l'OMS.
Elle a pour objection de relayer les événements et la promotion du sport à Tourcoing.

Présentation par Isabelle COTTEL : COMMISSION Animation :

Cette Commission qui a pour but de proposer et valider les patronages par les clubs et d'organiser l'Assemblée Générale de l'OMS.
Elle propose aussi les podiums et sportifs ou bénévoles que les clubs souhaitent mettre à l'honneur.

Présentation par Roger VANDEPEUTTE : COMMISSION Finances :

La Commission Finances répond à des critères bien définis en répartissant les subventions attribuées par l'OMS pour les clubs adhérents à l'OMS

Présentation par Thierry DEBUCQUOY : COMMISSION Médicale et Handicap :

La Commission a pour but de chapeauter les visites médicales faites par les médecins de la Ville et la promotion du Handicap sport.

Présentation par Pierre SECQ et Jean Pierre BRUNNEVALLE : COMMISSION Haut Niveau et Ecole de Sport :

La Commission suit les écoles de sport suivant les effectifs affiliés (5 niveaux)
Le haut niveau est effectué par répartition (sport collectif ou individuel) suivant un barème établi (plusieurs niveaux) et réparti pour le sport de haut niveau

Présentation par Jean Pierre BRUNNEVALLE : (pour Thierry FERAILLE) de La COMMISSION Juridique :

Cette Commission a pour but de soutenir les clubs en cas de soucis juridiques.

Présentation de Mr Gérard ALCARAZ, le Trésorier de l'OMS :

Il gère un budget de 8 500€ consacré en grande partie aux vacations des médecins. Il souligne deux reconnaissances pour Tourcoing dans le domaine sportif : Terre de jeux et Label Terre Sportive

PRESENTATION PAR MR VANDEPEUTTE ROGER DE LA REPARTITION DES FINANCES DE L'OMS

Pour donner suite aux présentations de chaque Président, il explique la répartition des subventions avec le rappel du budget global et des enveloppes différentes.

La ligne sport comporte deux volets :

L'Adjoint de tutelle attribue une partie de subventions à l'OMS, et attribue une autre partie à certains clubs, représentatifs de l'image de marque de Tourcoing à travers le pays et l'international.

Pour l'OMS le budget global est de 894 515€

Les subventions de fonctionnement :

La subvention de fonctionnement de 375 231 € que l'on accorde aux Clubs en fonction de critères bien spécifiques, comportant : nombre de dirigeants, nombre de compétiteurs et nombre de kilomètres parcourus.

Les dossiers de subventions doivent être complétés pour pouvoir bénéficier des subventions, et adressés chaque fin de saison (juin) au Pôle Sports, ceux-ci sont étudiés par le service des sports et les membres de la commission finances

Les paiements sont répartis à des dates différentes, la principale subvention de fonctionnement, est versée en Avril et l'autre en Septembre.

L'arbitrage :

Une enveloppe de 22 000€ sert à compenser les frais lors des compétitions et tournois.

Le patronage :

Une enveloppe de 33 000€ est attribuée afin de soutenir les clubs affiliés à l'OMS pour l'organisation de manifestations sportives d'envergure internationale, nationale, régionale ou locale.

Le Haut Niveau dispose d'un montant de 169 900 € qui est réparti suivant les critères haut niveau établis pour cette commission

L'encadrement se voit attribuer 135 716 € pour aider les encadrants de clubs (Entraîneurs).

Les formations des encadrants, le handicap et l'école de sports entrent dans les critères de répartition du budget d'un montant de 150 000€ ;

La subvention Sport pour tous sur présentation du dossier de chaque ayant droit sportif Tourquennois selon des critères financiers précis : Non-imposition, handicap (barème établi sur les critères de la C.A.F.)

QUESTIONS POSEES :

Franck TALPAERT et Maxime CABAYE posent la question sur les critères et leurs évolutions, si la répartition des enveloppes est redéfinie ou fixe, si les critères sont renouvelés.

Jean Pierre BRUNNEVALLE et Roger VANDEPEUTTE apportent une réponse sur l'évolution des critères en constante évolution, et donne en exemple d'évolution des montants accordés aux dirigeants, licenciés, déplacements, en soulignant les changements tarifaires des Fédérations.

En ce qui concerne le NIVEAU NATIONAL, 5 niveaux permettent son attribution, le montant des points attribués en déterminent la valeur.

La commission va également se pencher sur l'émergence du Sport au Féminin. Plusieurs sections sont apparues sur Tourcoing.

Katy VUYLSTEKER s'interroge sur le nombre de licenciés qui bénéficient des *aides de l'OMS* et souhaite savoir si ce chiffre évolue annuellement, et désire obtenir le compte-rendu de la précédente AG. Mr. ACHIBA invite les élus à participer à la prochaine A.G, pour le moment retardée par les événements.

Jean Pierre BRUNNEVALLE et Roger VANDEPEUTE confirment que les chiffres évoluent chaque année, et Roger précise également que 140 000€ manquent dans la répartition des subventions, suite à l'arrêt des compétitions pour être conforme aux montants attribués la saison précédente.

Maxime RENARD s'inquiète de la perte de licenciés pour chaque club et la nécessité de maintenir la totalité de l'enveloppe afin de prévoir des actions pour essayer de récupérer un maximum de licenciés et essayer de reprendre dès que possible un niveau de jeu.

Mr ACHIBA précise que la Ville maintient son effort depuis de nombreuses années, le mandat associatif n'a pas subi de baisse, la variante se retrouve à l'intérieur de l'enveloppe

Intervention de Nicole DELCOUR et Patrick PEELMAN sur le nombre de licenciés et sur les demandes des remboursements faites par les licenciés du fait de l'arrêt des activités.

Les clubs subissent la crise sanitaire « on ne se voit plus, plus de convivialité ».

Il y a une crainte sur les subventions, le manque de déplacements, de compétitions, diminuent les montants attribués. Les clubs ne peuvent plus compter sur les recettes.

Roger VANDEPEUTTE, rappelle le manque de critère « kilomètres » qui justifie un montant de 140 000€ non réparti, il souhaite que l'Adjoint au Sport nous encourage et soit notre meilleur avocat pour nous accorder le maintien des sommes attribuées comme la saison dernière.

Mr RENARD souligne aussi moins de recettes et de dépenses dans les clubs, l'inquiétude de perte de licenciés, il faut maintenir à minima l'enveloppe sport, et souhaiter un retour des compétitions dès que possible, établir un tableau statistique des difficultés et l'organisation d'un groupe pour le suivi.

Nicole DELCOUR : l'Ecole de sport et son état statistique peut démontrer les renouvellements de licences qui ne se sont pas faites correctement. Seul le Foot, pratiqué en extérieur est représentatif de la saison actuelle. Il est remonté également la non pratique des seniors, l'absence des bénévoles qui en recherche d'activité se positionnent sur autre chose.

Mr ACHIBA, précise, en toute honnêteté la nécessité de voir du côté des Fédérations. Elles ont reçu leur part, et d'entrevoir la possibilité de leur demander de rembourser leur quote-part.

Mr RONDELAERE souligne la variable d'inscriptions des clubs, et souhaite qu'il soit possible d'en faire une synthèse. Une commission pourrait être établie.

Roger VANDEPEUTTE souligne que cela démontre notre détresse actuelle et souhaite que la Ville nous épauler le mieux possible.

Maxime RENARD : « La Ville épauler les clubs sportifs, elle a besoin de l'Etat pour soutenir les Fédérations » et rappelle les difficultés d'inscrire les jeunes dans les formations et l'arbitrage.

Mr ACHIBA rappelle que l'aide à la formation de l'OMS, est plafonnée à 600€, et que l'enveloppe n'est pas entièrement consommée. La réalité de formation est différente selon les clubs.

Il est à noter que les formations sont souvent prises en charge par les Fédérations ce qui n'apparaît pas forcément dans les bilans et que l'on rencontre aussi un manque de volonté de se former, il y a de moins en moins de demande. « Les jeunes demandent ce que le club peut faire pour eux et non ce qu'ils peuvent faire pour le club ». Constat de l'évolution des états d'esprits.

Mme LE DEAUT se questionne sur la présence d'actions dans les clubs, d'enfants, d'adultes, avec handicaps, et quel est l'accompagnement proposé. Mr DEBUCQUOY l'informe sur l'ATSA, qui reçoit des handicapés, encadrés par des Bénévoles, deux salariés, et un professeur qui vient d'obtenir une certification spécifique

Un document peut être obtenu qui répertorie les clubs qui ont ouvert des sections handicaps, qui sont aussi partenaires de l'ATSA, mention faite sur les fiches club. Ce document pourra être mis sur le site Internet, ainsi qu'un texte sur les valeurs du sport.

Mr VANDEPEUTTE rappelle « qu'il y a bien du boulot » en perspective :

Règlement intérieur en remaniement, la partie Communication en formation, la grille à revoir sur les montants différents de la saison dernière (le manque de déplacements compétitions). Les Comités Directeurs qui entérinent les décisions.

Mr. ALCARAZ rappelle que l'Assemblée Générale, qui n'a pu encore être faite, devait mettre à l'honneur les Bénévoles dans les clubs, et qu'une étude serait faite sur l'apport financier que leur présence apporte.

Mr. ACHIBA souligne qu'il y a le toilettage du règlement intérieur de l'OMS à terminer et qu'il faut avancer sur le site informatique créé par Robert Delmotte, Président de la Commission de Communication.

M. CABAYE informe que dans le « cadre de vie » une action des Hauts de Flandre sur la propreté sera mise en place (mars 2021). Il souhaiterait que l'OMS puisse se faire le relais afin que les clubs, rejoignent cette action de nettoyage.

Le courriel sera transmis à Mr DELMOTTE pour communication.

M. RENARD, en contact avec une jeune fille impliquée dans la réduction des déchets, propose l'utilisation pour les sportifs de fontaine à eau, de gourdes personnelles.

